

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 05 SEPTEMBRE 2016**

L'an deux mille seize, le 5 septembre vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Aveluy légalement convoqués se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Christophe BUISSET, Maire.

Assistaient à la séance tous les Conseillers Municipaux en exercice sauf M. Romain Richard qui a donné pouvoir à M. Dominique Mille; M. Fabrice AUCAGOS absent.

Le Conseil Municipal a désigné Mme Catherine COUROUBLE pour exercer les fonctions de secrétaire de séance.

### **Adoption des trois comptes rendu précédents, du 5 novembre 2015, 18 mars 2016 et 20 avril 2016.**

Adopté à l'unanimité.

### **Décision modificative**

M. Dominique Mille, 1<sup>er</sup> Adjoint délégué aux finances informe l'assemblée que les décisions de travaux, d'achats nouveaux et d'écritures comptables de régularisation non prises en compte dans le budget primitif 2016 nécessitent une décision modificative.

Adopté à l'unanimité.

**Subventions aux associations** Une aide d'un montant de 500 euros est accordée aux associations d'Aveluy qui mettent en place dans la commune au moins une activité annuelle : la société de chasse, Les Rythmiques, Le Club des Aînés, ALFA., les Barbouilles.

Un montant de 50 euros est accordé à :

Les Veuves civiles, Le Téléthon, Les œuvres des pupilles, Les donateurs de sang, La Ligue contre le cancer, La croix rouge, Les courses du Pays du Coquelicot (maratrail)

Subvention à répartir : 150 € non répartie précédemment.

Adopté à l'unanimité.

### **Prime de rentrée scolaire :**

La séance continuant, M. le Maire propose de reconduire l'aide qui est proposée aux familles de la commune dont les enfants poursuivent leurs études dans le secondaire. Cela concerne les élèves de seconde, première et terminale générale, technologique ou professionnelle qui intègrent une nouvelle classe au lycée section BAC général, technologique ou professionnelle ou CAP.

Il rappelle que le montant de cette aide d'un montant de 50 euros, permettra aux parents de financer des frais de scolarité ou fournitures : une aide pour la réussite de nos enfants.

Un flash info sera distribué dans la semaine pour informer la population. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité de reconduire cette aide.

## **Schéma de mutualisation de la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot.**

Adopté à l'unanimité.

### **Questions diverses :**

Néant

### **Droit d'initiative :**

- Monsieur le Maire annonce que la société Véolia viendra prochainement présenter son rapport disponible sur format clé en mairie.
- Il présente les remerciements des sociétés Tour de Picardie et Somme Propre à tous les bénévoles présents lors des manifestations.
- Monsieur le Maire revient sur l'assainissement. Une réunion de fin de préparation aura lieu ce jeudi 8 septembre 2016, les travaux démarrant avant la fin du mois.

- Monsieur Dominique MILLE, 1<sup>er</sup> adjoint chargé des finances remet à M Philippe André le détail du compte fêtes.

- Monsieur Thierry CRAMPON, 2<sup>ème</sup> adjoint chargé des affaires scolaires annonce que le voyage communal en juin a été supprimé en raison du nombre insuffisant d'inscriptions : 17 enfants. Il annonce donc que des places de cinéma seront distribuées en compensation aux enfants inscrits au voyage. De même, il souligne le peu d'enfants présents pour la remise de tickets de manège offerts par la commune lors de la fête : à savoir 40. Néanmoins il tient à noter le succès de la fête communale avec une participation de 120 personnes au repas. Il ajoute que le carnaval d'Albert aura lieu le 25 juin 2017 et que la commune participera à cet évènement. Une réunion est prévue au TJP le 10/10/2016. Le maraîchage se déroulera le dimanche 11 septembre 2016, une réunion est prévue à La Boisselle ce jeudi 8 septembre.

Enfin un rappel sur les règles de sécurité a été donné lors de la rentrée scolaire 2016/2017 ; Madame l'Inspectrice est venue quelques jours après la rentrée pour veiller aux règles d'encadrement. A ce jour 17 petits et 15 grands participent aux TAP. Un nouveau système a d'ailleurs été mis en place : désormais les parents recevront chaque mois un titre de la Perception pour la garderie, la cantine et les TAP. Pour assurer un meilleur encadrement Madame Gosselin a été détachée pour seconder Mme Verdez aux TAP. Par conséquent, une société sera prochainement sollicitée pour effectuer le ménage en mairie.

- Madame Catherine Courouble demande quand les marquages au sol, passage piétons seront repeints, en raison du trop grand nombre d'infractions dans la commune : pas d'arrêt de véhicules au passage protégé, emprunt de sens interdits, stationnements anarchiques.

- Madame Véronique Bon relate une agression en plein jour rue du vélodrome par deux jeunes de 16/17 ans à vélo. Mr Le Maire l'invite à porter plainte.

- Madame Annie Lejeune alerte sur la présence récurrente la nuit de jeunes au terrain de foot. Il est répondu que dorénavant, le stade sera fermé.
- Monsieur Bernard Denis revient sur une vitesse excessive. Le signallement de parking sur mi chaussée sera refait afin d'inciter les automobilistes à ralentir. Il conviendra alors de changer le panneau de signalisation au niveau du monument.
- Monsieur Julien Mouret indique que le poteau 212 rue Du Bois a un éclairage clignotant. Il note également la présence répétée de chiens errants. Enfin, une « tranchée » a été creusée au niveau des jardins communaux rue du vélodrome. Jugée dangereuse, la commune invitera prochainement le responsable à la reboucher rapidement.
- Monsieur Philippe Andrée propose de saisir l'opportunité de rencontrer Mr Lenain responsable départemental présent à une réunion en mairie afin de convenir avec lui de l'aménagement du carrefour de la Nymphé. Madame Courouble le rencontrera donc ce jeudi 8 septembre 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00

